



Les Vignerons de Buzet, labellisés BEE FRIENDLY®, accueillent leurs premières ruches et rappellent qu'il est possible de produire sans pesticides tueurs d'abeilles.

Les Vignerons de Buzet, 1^{er} partenaire viticole à obtenir le label BEE FRIENDLY®, viennent d'installer quatre ruches dans leur vignoble, avec le concours des apiculteurs de l'Abeille Gasconne.

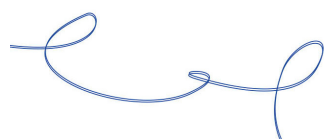
Dans le contexte des débats de la loi biodiversité sur l'interdiction des néonicotinoïdes et à la veille de la Commission Mixte Paritaire qui tentera de trouver un compromis sur le sujet, cette installation nous rappelle que cette coopérative viticole du sud-ouest produit du vin sans pesticides tueurs d'abeilles depuis 2014.



Bertrand Auzeral, Président de BEE FRIENDLY®, et Serge Lhérisson, Président des Vignerons de Buzet, installent l'une des 4 ruches sur le vignoble de Buzet.

Fidèles à une viticulture respectueuse de l'Homme et de la Nature, les Vignerons de Buzet sont engagés dans la démarche BEE FRIENDLY® depuis maintenant deux ans. Quatre de leurs domaines (Château de Padère, Château de Bouchet, Château de Gueyze et Domaine de Brazalem) mettent en œuvre les pratiques viticoles respectueuses des pollinisateurs du label BEE FRIENDLY®. Ainsi, **les vins sont produits sans aucune utilisation d'insecticides néonicotinoïdes** ni de 24 autres pesticides toxiques pour les pollinisateurs⁽¹⁾.

Depuis l'obtention de ce label, les viticulteurs ont souhaité aller plus loin dans leurs actions afin de **favoriser la concertation et l'échange entre viticulteurs et apiculteurs**. En installant des ruches équipées d'un capteur GPS capable de les géolocaliser en temps réel et d'un système de pesée permettant l'analyse de leur état de santé, vignerons et apiculteurs disposeront de données chiffrées et quantifiables pour **mesurer les impacts des actions menées au niveau de la vigne sur la ruche et sur l'environnement**. Ces données prendront également en compte des facteurs extérieurs comme la météo, la saisonnalité, etc.





Pour Bertrand Auzeral, président de l'Association BEE FRIENDLY et apiculteur professionnel, « Il faut saluer **l'engagement des Vignerons de Buzet pour les abeilles**, qui depuis deux ans, prouvent qu'**il est possible de se passer des pesticides tueurs d'abeilles dans la vigne**. Cela rappelle que de nombreux producteurs sur le terrain sont prêts à ne pas utiliser ces produits et nos parlementaires doivent en tenir compte. »

Le label BEE FRIENDLY, pour le respect des pollinisateurs

Ce label est développé, géré et garanti par l'Association BEE FRIENDLY, créée en 2011, par trois organisations apicoles européennes : l'**Union Nationale de l'Apiculture Française** (UNAF) pour la France, **Unione Nazionale Associazioni Apicoltori Italiani** (l'UNAAPI) pour l'Italie, le **Deutscher Berufs und Erwerbsimkerbund e.V** (DBIB) pour l'Allemagne.

La démarche européenne BEE FRIENDLY® a pour but d'encourager les agriculteurs à améliorer leurs pratiques vers un plus grand respect des abeilles et des pollinisateurs sauvages. Pour cela, un référentiel complet et exigeant, regroupant plusieurs dizaines de critères précis, est mis en place et contrôlé chaque année par un **organisme de certification indépendant**. Cette démarche de progrès accompagne par exemple les agriculteurs dans **l'abandon des pesticides dangereux pour les abeilles, la plantation d'espèces attractives pour les abeilles, le dialogue avec les apiculteurs locaux, etc.**

Pour en savoir plus :

- Label BEE FRIENDLY®: www.certifiedbeefriendly.org
- ⁽¹⁾ Voir la liste des produits : http://www.certifiedbeefriendly.org/wp-content/uploads/2015/11/BF_ListeNoire_112015.pdf

CONTACT PRESSE

Anne Henriot / Union Nationale de l'Apiculture Française - +33 (0)6 07 03 17 56 - anne.henriot@unaf-apiculture.info

